

# Le rugby en Australie et en France : des diffusions et des implantations différenciées.

Jean-Pierre Augustin, Helene Joncheray

## ► To cite this version:

Jean-Pierre Augustin, Helene Joncheray. Le rugby en Australie et en France : des diffusions et des implantations différenciées.. La planète est rugby. Regards croisés sur l'Ovalie, pp.161-183, 2007, 10.13140/2.1.2860.8968 . hal-01566791

HAL Id: hal-01566791

<https://hal-insep.archives-ouvertes.fr/hal-01566791>

Submitted on 21 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <http://www.researchgate.net/publication/262105550>

# Le rugby en Australie et en France : des diffusions et des implantations différenciées.

CHAPTER · SEPTEMBER 2007

DOI: 10.13140/2.1.2860.8968

---

READS

36

2 AUTHORS, INCLUDING:



[Helene Joncheray](#)

Université René Descartes - Paris 5

28 PUBLICATIONS 4 CITATIONS

SEE PROFILE

## **Le rugby en Australie et en France : des diffusions et des implantations différenciées**

Jean-Pierre AUGUSTIN  
Professeur de géographie  
Université Michel de Montaigne-Bordeaux3  
ADES, UMR 5185 du CNRS  
Jean-Pierre Augustin@msha.fr

Hélène JONCHERAY  
ATER  
Docteur en Sociologie (Sorbonne) et PhD (Macquarie)  
GEPECS, EA 3625 Paris 5  
helenejoncheray@yahoo.fr

### **Introduction**

L'Australie a organisé la dernière Coupe du Monde de rugby en 2003, et la France prépare la suivante en 2007. Ces deux pays ont accueilli et développé, chacun à leur façon, le rugby à XV, et comme dans le reste du monde l'implantation de ce sport est le résultat de diffusions de pratiques à partir des foyers émetteurs de Grande-Bretagne. Mais ces diffusions prennent des configurations particulières ; les diffusions simples à la manière d'une tache d'encre dont les auréoles gagneraient progressivement en surface ne se réalisent en effet qu'à petite échelle car les contraintes physico-climatiques, culturelles et politiques dressent des barrières gênant la réalisation du modèle théorique. Dans certains cas, on assiste à une diffusion sans ordre à partir des marges plus que des centres, mais la combinaison du modèle et des conjonctures locales favorise des interprétations novatrices. A ce niveau, il est utile de réfléchir aux conditions de diffusion et d'implantation du rugby, notamment en France et en Australie, et de préciser quelques caractéristiques sociales des pratiquants de ce sport dans les deux pays.

### **Le rugby et ses territoires**

A la différence du football, devenu le sport collectif le plus universel de cette fin de siècle, le rugby a connu une diffusion plus limitée. Le jeu inventé dans les collèges britanniques est codifié en 1871 par la Rugby Union, qui formule les règles et favorise son implantation d'abord au coeur de l'Angleterre, puis dans les marges de l'Ecosse, du Pays de Galles et de l'Irlande et enfin dans les terres de l'Empire britannique. A cette date, la puissance de l'Empire, symbolisée par le long règne de la reine Victoria, atteint son apogée avec le traité de Londres, qui assure à la flotte le contrôle des mers. Mais la tutelle des armées, des marchands et des colons n'est pas suffisante pour assurer l'universalisation du rugby. C'est son antériorité à d'autres sports, et en particulier au football, et son organisation internationale qui permettent son enracinement aux antipodes et dans le Sud de la France.

### **Du collège de Rugby à la Grande Bretagne**

La codification des règles favorise la multiplication des rencontres entre les collèges, mais aussi les universités. Dans un article du guide de Londres de 1879, le fils de Charles Dickens affirme que le rugby touche plus de joueurs que le football<sup>1</sup>. Jean-Pierre Bodis note que le jeu gagne rapidement l'Ecosse et l'Irlande, où il est pratiqué dans les universités d'Edimbourg, Glasgow et Saint Andrews d'une part, et au Trinity College de Dublin comme au Queen's College de Belfast d'une autre. Les étudiants de retour dans leurs villes et installés comme

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Bodis, *Histoire mondiale du rugby*, Toulouse, Privat, 1987.

notables ou capitaines d'industrie n'hésitent pas à former des équipes et des clubs, et à organiser les fédérations et les championnats.

Cette diffusion géographique s'accompagne souvent d'un élargissement social, dans la mesure où pour former des équipes puis des clubs, les initiateurs font appel aux jeunes gens disponibles qui ne sont pas passés par les "public schools". Des équipes socialement composites se constituent ainsi dans les régions industrielles du nord de l'Angleterre, en Lancashire, Yorkshire, Cumberland, mais aussi en Ecosse dans la région textile des Borders. Au Pays de Galles, le processus est similaire ; le rugby est d'abord pratiqué à Newport, puis il se développe dans les villes et les petites villes minières, où les responsables des sociétés industrielles et des mines favorisent la pratique dans une visée mêlant le consensus social et l'emblématique nationale.

Les conditions géopolitiques sont différentes en Irlande, et le rugby n'y joue pas un rôle unanimiste. Il est surtout pratiqué par les loyalistes britanniques protestants, alors que les nationalistes, majoritairement mais pas exclusivement catholiques, développent à partir de la "Gaelic Athletic Association" des sports locaux<sup>2</sup>. Ce clivage, sans être totalement absolu puisque quelques établissements catholiques comme le Black-Rock College adoptent le jeu à quinze, reste la caractéristique du pays.

Au-delà des différences nationales, c'est l'organisation des rencontres internationales qui donne au rugby britannique sa dimension particulière et sa cohésion. Le premier match international a lieu au stade d'Edimbourg entre l'Ecosse et l'Angleterre le 29 mars 1871. L'Irlande, en 1875, et le Pays de Galles, en 1881, s'inscrivent dans ce concert. En s'institutionnalisant, le rugby crée un esprit de communauté sportive et propose la dignité internationale aux meilleurs joueurs dont les noms s'affichent ostensiblement dans les club-houses. Tout ne se passe cependant pas, comme le note Jean-Pierre Bodis, dans une sérénité irénique. "Au début, il n'y avait pas d'arbitres, simplement un "umpire" par équipe, c'est-à-dire une sorte d'avocat. Les essais marqués entraînaient souvent des récriminations des adversaires et de pénibles marchandages entre les deux hommes chargés de la loi. Lorsque les arbitres furent appelés à remplacer les "umpires", tout ne se déroula pas immédiatement et la chronique rapporte ainsi de violentes querelles." Aussi, pour mettre de l'ordre dans les rencontres internationales du rugby britannique, une nouvelle instance, l'International Rugby Board, est créée en 1888. Celle-ci réunit les représentants de la Rugby Football Union (1871), de la Scottish Football Union (1873), de l'Irish Rugby Football Union (1875) et de la Welsh Football Union (1881). Ce Board se positionne pour un amateurisme absolu interdisant toute compensation aux pratiquants. Cette rigueur entraîne plusieurs crises dans les équipes du Nord de l'Angleterre qui sont composées d'ouvriers et la création à partir de 1893 de la Northern Union, qui devient la Rugby League et admet le manque à gagner puis la rétribution des joueurs et la formation d'équipes de 13 joueurs.

Cette scission ne met pas en cause le rugby à 15, qui reste dominant et est solidement implanté dans les îles britanniques. Les fondements de ce rugby changent peu, le "championship" s'organise dans des lieux emblématiques que sont Twickenham, dans une lointaine banlieue de Londres, mais aussi l'Arms Park au coeur de Cardiff, Lansdowne Road dans les faubourgs de Dublin et le stade de l'Inverleith dans les quartiers nord d'Edimbourg. Dès le début du siècle, mais surtout pendant l'entre-deux-guerres, les clubs locaux se renforcent, le nombre de pratiquants et de dirigeants se multiplie et les installations couvrent le territoire avec leurs terrains, vestiaires, tribunes, club-houses et bars. A un moindre degré, cette expansion s'est aussi déversée au-delà des îles britanniques pour atteindre les terres lointaines. Devançant le football, c'est dans les territoires les plus éloignés de Nouvelle-Zélande, d'Australie et d'Afrique du Sud que le rugby prend racine.

---

<sup>2</sup> Jean-Pierre Bodis, *Le rugby d'Irlande. Identité et territorialités*, Bordeaux, MSHA, 1994.

## Le rugby des antipodes

La pratique du sport à laquelle étaient notamment attribuées la structuration de nouveaux codes de comportement et l'obéissance aux règles fut adaptée avec empressement dans les sociétés coloniales d'Australie, mais également de Nouvelle-Zélande, pour contrer les changements culturels, politiques et éducatifs, et ainsi (r)établir l'ordre.<sup>3</sup> Dans la colonie pénitentiaire australienne, l'enjeu était de taille et le sport une ressource clé. Toutefois, toutes les activités physiques et sportives pratiquées à l'époque ne connaissaient pas le même succès ni une diffusion complète. Ainsi, pendant longtemps la province du New South Wales, et plus précisément Sydney, la capitale économique, et ses alentours, fut le seul lieu du rugby à XV qui tenait tête aux compétitions de rugby à XIII et de football australien ; alors qu'en Nouvelle-Zélande, territoire voisin, le rugby a rapidement gagné le pays entier.

Le rugby à XV est apparu à Sydney peu de temps après sa naissance en Angleterre, à la fin de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.<sup>4</sup> En 1829, le journal "The Sydney Monitor" relate une partie de "football" datée du 25 juillet. Les débuts du "football rugby" en Australie affichaient dans leur structure de nombreuses caractéristiques attribuées aux jeux populaires : un degré élevé de violence, un contrôle social informel puisque de nombreux matchs étaient joués sans arbitre, et des variations régionales du règlement, ce qui demandait aux équipes de se mettre d'accord sur le système de score et les infractions aux règles avant et pendant les matchs.<sup>5</sup> Des règles auraient initialement été écrites en 1846, mais dès 1869, le rugby à XV dû faire face à de premières difficultés à cause d'un manque de communs accords sur le règlement ainsi que de terrains. Difficultés liées à sa concurrence avec le football australien et le rugby à XIII.

En réponse à la création de la RFU (Rugby Football Union) en Angleterre, naît en 1874 en Australie la première institution de "Football Rugby", la Southern Rugby Football Union (SRFU). Ses membres pratiquaient les trois sports évoqués ou parfois même un mélange. La création de cette institution a précédé celle des unions de Nouvelle-Zélande, du Pays de Galles, d'Irlande et d'Afrique du Sud<sup>6</sup>. On serait tenté d'associer le nom de cette institution aux caractéristiques de la diffusion presque exclusive du rugby à XV dans le Sud. Ce n'est pourtant pas le cas, puisque le mot "South" avait été choisi pour désigner la filiale localisée dans l'hémisphère Sud de la RFU anglaise.

Diffusion, il y avait donc sur le continent australien mais sans ordre et à partir des marges. Cet aspect externe de l'activité a eu des conséquences directes sur la logique même de la pratique comme le règlement. La création de la SRFU (Southern Rugby Football Union), tout comme celle de la RFU, fut un point majeur dans la modernisation du jeu. Elle a permis de mettre l'accent sur l'organisation et le règlement, et notamment de réduire la violence sur le terrain avec l'abolition de certains gestes. Toutefois, la fédération était décriée pour sa totale dépendance vis-à-vis des autorités anglaises à propos du règlement, et son incapacité à produire un jeu plus spectaculaire. En 1877, à la réunion annuelle de la SRFU, un représentant demanda l'interdiction de certains types de mêlées ainsi que les courses balle en main. Cette proposition fut dénoncée par les représentants d'un club, comme une attaque aux aspects les plus vitaux du jeu. En effet, les changements présentés étaient ceux directement inhérents à la logique interne de l'activité. Néanmoins, ce différent ne sembla pas freiner le développement de ces sports puisqu'en 1880, une quarantaine de clubs constituait la SRFU.

---

<sup>3</sup> Jock Phillips, "Sport and Future Australasian Cult", Frank Cass Publishers, London, in James A. Mangan and John Nauright, *Sport in Australasian Society, Past and Present*, 2000, p. 324.

<sup>4</sup> Eric Dunning and Kenneth Sheard, *Barbarians, Gentlemen and Players: A sociological Study of the Development of Rugby Football*, Oxford, 1979, p. 79-99.

<sup>5</sup> Jim Shepherd, *Rothmans Australian Rugby Yearbook*, Sydney, 1981, p. 12.

<sup>6</sup> Jim Shepherd, *Rothmans Australian Rugby Yearbook*, Sydney, 1981, p. 11.

Cependant, ces sports restaient en concurrence et l'histoire du rugby à XV australien est clairement celle d'une lutte pour sa survie contre le rugby à XIII, ainsi que contre le football australien. Des séparations régionales étaient apparentes dans le développement de ces sports, des provinces étaient le berceau du rugby à XV (New South Wales) et/ou à XIII, pendant que le football australien devenait le jeu à balle ovale dominant dans d'autres états et territoires (Queensland, Victoria). Le premier club de rugby à XV, le Wallaroo Football Club, fut créé en 1870, la même année que les clubs de l'université de Sydney et de King School. Trois clubs existaient donc en 1870, puis 13 deux années plus tard. Ces trois premiers clubs estudiantins, créés dans une seule et même province (New South Wales), sont à la base du développement du rugby à XV en Australie. Cependant, son développement fut perturbé par des événements historiques qui mirent en exergue ses spécificités : "l'un des signes les plus évidents de la faible présence du jeu dans le Queensland se manifesta après la première guerre mondiale. Les graves dommages causés par ce conflit entraînèrent la disparition quasi définitive du jeu [...]. Si bien qu'en 1927, un club du New South Wales remplaça l'Australie lors d'une tournée en Grande-Bretagne. [Cet événement montre bien à quel point, à cette époque, le développement du rugby à XV se cantonnait principalement à cette province]. Bien que le rugby ait fait un puissant retour dans ce pays au cours des deux dernières décennies, ces temps difficiles ont laissé une empreinte durable, que traduit bien la tardive création de l'Australian Rugby Union en 1949".<sup>7</sup> Les conflits avec les autres rugbys pratiqués ainsi que l'inégale répartition entre les provinces et les territoires australiens ont certainement été des facteurs défavorables quant à la création de cette véritable institution à l'échelle nationale.

A la suite de la formation de la SRFU, et à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle plus particulièrement, le rugby à XV connut une multiplication de ses pratiquants en Australie. Comme ce fut le cas en Grande-Bretagne, la diffusion géographique du rugby à XV a souvent été accompagnée d'un élargissement social. Cette augmentation de pratiquants nécessita la création de nouvelles organisations pour permettre la formation de nouveaux clubs. Ainsi, des débuts du rugby à XV au sein des classes dites moyennes et supérieures, des institutions scolaires et de clubs, le rugby s'est diffusé dans les classes ouvrières<sup>8</sup>. En 1888, le rugby à XV fut adopté dans les écoles d'état, le système éducatif proposé à ceux qui n'avaient pas les moyens d'étudier dans les écoles privées ou "Public schools"<sup>9</sup>. L'insertion du rugby à XV au sein du système éducatif, et sa croissance dans les clubs, assurèrent le recrutement de pratiquants de milieux un peu plus diversifiés. Toutefois, le lent développement du système éducatif au sein de la colonie britannique affecta celui du rugby.

Même au cours de ses phases de développement, le rugby à XV doit encore faire face à l'essor du football australien et du rugby à XIII. Ainsi, avec l'introduction du rugby à XIII, semi professionnel dans un premier temps, le rugby à XV, toujours amateur, fut confronté à une scission de classes identique à celle que connut la France ou encore l'Angleterre. Après cette période, le rugby à XV australien est redevenu, notamment en raison des contraintes géographiques, un fait urbain, pratiqué pour l'essentiel par des anciens élèves des public schools huppées. Ainsi, le rugby à XV, pratiqué dans l'Est australien : dans le New South Wales puis dans le Sud de la province du Queensland - province limitrophe au nord de la province du New South Wales -, l'était davantage par les fils des classes supérieures alors que le rugby à XIII suscitait un engouement dans les classes ouvrières. L'état du Victoria, situé au

---

<sup>7</sup> Nick Cain, *Le rugby*, Flammarion, Singapour, 1999, p. 39.

<sup>8</sup> P. A. Horton, "Rugby Union Football and its Role in the Sociocultural Development of Queensland 1882-91", *International Journal of the History of Sport*, n°9.1, 1992, p. 125 and Tom Hickie, "The game for the game itself! The development of sub district rugby in Sydney: in remembrance of every person who has administered, played for or supported a sub-district rugby club", Sydney, 1983, p. 56.

<sup>9</sup> Andrew Moore, *The curse of the Kalahari : the North Sydney Bears and the Ghosts of 1921-1922*, Sporting Traditions, n°5.2, 1989, p. 148-172.

sud de la province du New South Wales, présentait une résistance importante au rugby à XV par le football australien également appelé "Victorian Rules Football" en référence à ses origines. Ces résistances australiennes face au rugby à XV comportent des similarités avec l'Irlande et son football gaélique, sur le plan de la pratique en tant que telle (football gaélique et football australien) mais pas sur la part majoritaire organisatrice de ce mouvement ; ce sont les nationalistes catholiques en Irlande alors que ce sont les protestants en Australie.

La diffusion du rugby dans l'empire britannique témoigne, là encore, de l'importance des conditions sociopolitiques propres à chaque territoire. La dimension culturelle du sport fait que son implantation est dépendante de facteurs locaux spécifiques qui l'amènent à s'inscrire dans des logiques qui le dépassent. Si le rugby s'implante durablement dans les colonies de peuplement ayant gardé un lien fort avec la métropole, c'est à la fois en raison des contextes particuliers et des échanges internationaux dirigés à partir de Londres et de l'International Board. Un réseau rugbystique transnational s'est progressivement constitué avec ses rites et ses sigles, qui échappent en partie aux relations internationales classiques. Sur le continent européen, seule la France s'est, après bien des crises, intégrée dans ce réseau.

### **La France et le rugby de l'Ovalie**

La diffusion du rugby en France pose une double question. Pourquoi la France est-elle le seul pays hors de l'empire britannique à avoir accueilli ce sport, et pourquoi l'implantation du rugby s'est-elle limitée au Sud-Ouest de l'hexagone, jusqu'à s'identifier à lui ? La réponse à la première question mérite des analyses comparatives qui n'ont pas encore été menées. Jean-Pierre Bodis note la fascination des Ecossais pour les pays germanophones, et souligne que le registre des anciens élèves de la Edinburgh Academy donne plus d'une trentaine d'entre eux allant poursuivre leurs études à Heidelberg, Göttingen ou Vienne, alors qu'ils ne sont que cinq à la Sorbonne. Il rappelle aussi que l'Italie possède aux yeux des Britanniques la seule Riviera digne de ce nom alors qu'il devient nécessaire de préciser, pour la Côte d'Azur, l'appellation de French Riviera. Dans l'attente d'études approfondies, l'hypothèse principale tient à la proximité géographique, économique et politique des deux pays et à l'influence des pédagogues français qui ont étudié les systèmes éducatifs de la Grande Bretagne et mesuré le rôle qu'y jouait le sport.

La domination anglaise sur le marché mondial et ses réussites coloniales et industrielles font de l'Angleterre une rivale mais aussi et surtout un modèle. Pierre de Coubertin est, parmi d'autres, un admirateur des méthodes sportives et des activités de plein air organisées outre-Manche. Il considère que le jeu et le sport participent à la préparation des individus pour la concurrence internationale. Ses conférences et ses écrits sont des exhortations pour préparer des hommes capables de faire front à la compétition industrielle dans le cadre d'un patriotisme élargi. Il est persuadé que la collaboration, même avec un adversaire, est nécessaire à l'émulation, et c'est pourquoi il s'applique à organiser des rencontres sportives à l'échelle internationale. Durant l'année 1892, décisive pour le développement du sport en France, il affirme dans les "Sports athlétiques" que le jeune homme qui joue au rugby est mieux préparé qu'un autre au match de la vie. Le rugby est donc le sport élu par Coubertin et devient rapidement le premier sport collectif du mouvement sportif français. Alors qu'en Allemagne, la nation se forge dans les sociétés de gymnastique, en France, sur le modèle anglais, les pédagogues tentent de former des caractères à partir des sports de plein air et particulièrement du rugby. La diffusion des sports collectifs dans le reste de l'Europe est plus tardive et se réalise à un moment où la pratique du football se généralise. En France, les grands clubs sont déjà en place, notamment dans le Sud-Ouest du pays où ils ont tissé un réseau de relations

internationales qui les conforte dans leurs assises ; ils résistent avec succès au ballon rond qui devient dominant dans le pays et le reste du continent.

La question relative à l'enracinement du rugby dans le Sud-Ouest a donné lieu à des explications sommaires rappelant l'occupation anglaise de l'Aquitaine au XII<sup>ème</sup> siècle ou la volonté de revanche du Sud occitan vis-à-vis du Nord. Michel Serres y voit l'empreinte des légions romaines et Jean Lacouture note avec humour qu'aucune explication rationnelle n'est à donner : "C'est parce que le ballon est capricieux qu'il est venu rebondir dans nos vignes, sous nos pins et parmi nos garrigues"<sup>10</sup>. Mais cette implantation précoce, son maintien, son renforcement même, méritent qu'on s'y attarde.

En France, il n'y a pas de continuité entre les pratiques de jeu de balle en vogue depuis l'Antiquité et le rugby moderne ; les règles du jeu sont encore mal appliquées et les joueurs s'adonnent au rugby comme au football. Progressivement, le rugby s'impose après la constitution du Racing (1888) et du Stade Français (1883). En province, les clubs prennent de l'importance comme le Havre Athletic Club puis le Stade Bordelais (1889), le Stade Toulousain, le Stade Nantais et le Football Club de Lyon. Dans les établissements parisiens, à l'Ecole Alsacienne, puis au lycée Buffon, Henri IV, Michelet, Louis Le Grand, Jeanson de Saily, Lakanal, à l'Ecole Monge, on joue à la barrette (rugby atténué) et au rugby. Ainsi, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, rien n'indique encore que la greffe va prendre du côté de Bordeaux, Pau et Bayonne.

Trois atouts déterminants se conjuguent alors dans la région de Bordeaux. C'est d'abord la présence d'une colonie britannique active et bien insérée dans les milieux d'affaires bordelais, qui, en divulguant les pratiques sportives d'outre-Manche, suscite les vocations sportives locales. C'est ensuite la détermination d'un groupe de pédagogues qui, autour du docteur Tissié, développe les activités physiques dans les établissements scolaires à partir d'une Ligue Girondine qui n'a son équivalence dans aucune région française. C'est enfin la constitution d'un club omnisports, le Stade Bordelais, qui, bénéficiant de l'appui des joueurs et des conseillers britanniques, parvient à créer une méthode de jeu, à organiser une machine sportive susceptible de rivaliser avec les équipes parisiennes et ensuite de les dominer. Ces trois composantes originales ont leur logique propre mais elles se mêlent par des effets d'enchaînements et d'interrelations pour faire de Bordeaux la capitale du rugby français, le bastion à partir duquel le sport britannique se diffuse dans les départements aquitains et le Sud du pays.

Bordeaux est durant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle le troisième port français quant au trafic maritime, et la ville a bénéficié de la prospérité du Second Empire qui a relancé les activités et le commerce colonial. La moitié des échanges se réalise avec l'Europe du Nord et la Grande Bretagne. Les grandes dynasties marchandes portées par le négoce, en particulier celui des vins, ont des rapports étroits avec les îles britanniques, et la bourgeoisie locale partage une anglomanie qui s'illustre dans les choix éducatifs et dans les prénoms donnés aux garçons. Rien de surprenant alors que le modèle des jeux et des sports anglais soit prisé dans la région. Les Britanniques résidant sur place sont présents dans les sociétés sportives, et après avoir formé le Bordeaux Athletic Club (BAC) en 1877 ils créent l'Athletic Club de Caudéran qui se propose de réunir les jeunes gens tant Français qu'Anglais pour les amener à prendre part à des exercices de corps et à des jeux sportifs. Au lycée de Bordeaux, c'est un élève britannique qui initie les joueurs de barrette à la pratique du rugby. Mais c'est en s'associant aux équipes locales, qui se multiplient, que les résidents d'outre-Manche sont les plus actifs. Dans l'équipe du Stade Bordelais, qui lance un premier défi amical au Stade Français, on retrouve six joueurs britanniques. Dans ce même club, James Schearer, venu d'Ecosse pour s'occuper à Bordeaux d'une compagnie de navigation, est joueur, entraîneur et

---

<sup>10</sup> Jean Lacouture, *Voyous et gentlemen. Une histoire du rugby*, Paris, Gallimard, 1993.



président pendant vingt-cinq ans. Durant ces premières années, ce sont souvent les Britanniques qui arbitrent les rencontres de rugby.

Si la présence active des Britanniques est nécessaire, elle n'est pas suffisante à l'enracinement du rugby. Le rôle joué par la Ligue girondine d'éducation physique est alors fondamental. Créée par Tissié le 18 décembre 1888, cette Ligue n'a pas son équivalent en France, une Ligue nationale ne parvenant pas à s'y établir. Elle réussit à intéresser à son projet les autorités universitaires, les milieux d'affaires et la presse lors de séances de jeux et des Lendits qui rassemblent les établissements scolaires de la région. Dès 1891, douze lycées ou collèges de l'Académie ont fondé une société de jeux et de sports et en 1896, le Recteur de l'Académie demande à Tissié d'inspecter les établissements et d'inciter le personnel à y favoriser l'éducation physique puis le sport. En 1900, un concours général organisé à Paris à l'occasion de l'Exposition Universelle rapporte que les meilleurs résultats sont obtenus par Bordeaux, où les associations sont les plus nombreuses et les plus actives. Les anciens élèves des associations scolaires et les instituteurs issus des écoles normales qui ont pris goût à la barrette et au rugby, deviennent les promoteurs des multiples clubs civils dans les villes, les banlieues et les villages.

Le troisième élément décisif à la réussite du rugby aquitain est lié aux succès du Stade Bordelais<sup>11</sup>. Devenus meilleure équipe locale, les Stadistes, pour vérifier leur valeur avec les formations parisiennes, négocient un match contre le Stade Français en mai 1893. Les Bordelais préparent la rencontre avec soin, en intégrant dans leur équipe plusieurs joueurs britanniques du BAC. Cet apport est insuffisant et les Parisiens l'emportent largement, mais la leçon stimule les énergies locales. Trois aspects paraissent indispensables à améliorer. Le niveau de jeu, d'abord, et les joueurs britanniques favorisent le travail des points faibles (mêlées, passes et touches), renforçant la cohésion et l'efficacité de l'équipe. Le niveau d'organisation, ensuite, qui est symbolisé par la fusion du Stade et du BAC en 1895, J. Shearer, le dirigeant du BAC, devenant président du Stade. Le niveau des installations, enfin, qui est indispensable pour que le club assure les entraînements et organise les compétitions. L'achat du lieu-dit Sainte-Germaine aux portes de Bordeaux s'impose rapidement. Disposant de joueurs entraînés aux méthodes modernes, d'un groupe de dirigeants entreprenants et d'un stade qui devient le lieu emblématique des rencontres, le Stade Bordelais défie à nouveau le Stade Français et obtient le titre de champion de France en avril 1899. Ainsi en dix ans, de 1889 à 1899, la matrice bordelaise a bénéficié de conditions exceptionnelles pour permettre la domination du rugby français et la multiplication des clubs dans la région.

Durant les treize saisons suivantes, de 1899 à 1911, le Stade Bordelais devenu SBUC obtient des résultats jamais égalés en remportant sept titres et en parvenant douze fois en finale. Les victoires aidant, les spectateurs sont de plus en plus nombreux à Sainte-Germaine ; ils sont 3000 lors de la victoire en 1899, 6000 en 1905, 12000 en 1907 et 16000 en 1911. Le public de province se mobilise plus que le public parisien, et le rugby devient le sport capable de rassembler les foules dès qu'il s'agit de défendre l'ethos local. L'effet d'entraînement des victoires bordelaises se répand dans les départements voisins, où les associations scolaires et universitaires sont en place et passent le relais aux clubs civils. Il est alors possible d'établir une typologie historique des équipes et des clubs de rugby où il apparaît qu'après les grandes villes et leurs banlieues, les petites villes et les villages, les écoles et les paroisses, puis les corporations, les usines et les casernes participent au phénomène. La carte de la diffusion du rugby dans les départements aquitains peut se résumer ainsi : Bordeaux est le premier centre de diffusion, les premières équipes et clubs de rugby s'organisent de 1889 à 1899 à Libourne, Périgueux, Agen, Mont-de-Marsan, Pau, Bayonne et Biarritz. De 1900 à 1909, le mouvement

---

<sup>11</sup> Jean-Paul Callède, *Histoire du sport en France, du stade bordelais au SBUC. 1889-1939*, Bordeaux, MSHA, 1993.

s'étend d'abord par la vallée de la Garonne, puis celles de la Dordogne, de l'Isle, de la Vézère au nord de l'Aquitaine. Au Sud, les équipes se multiplient dans les vallées de l'Adour, de la Midouze, du Gave de Pau et du Gave d'Oloron. De 1910 à 1914, le mouvement atteint les zones rurales, mais la diffusion n'est pas continue et le rugby se propage surtout d'Arcachon à Bayonne, dans les pays de Born et de Marensin, en Béarn, en Armagnac et en Dordogne. Enfin, après la guerre, les clubs et les équipes bénéficient de l'essor des sociétés sportives, et renforcent leur implantation. Dans certaines zones cependant, le Pays Basque intérieur, le Médoc ou le Nord-Est du département des Landes, le rugby ne parvient pas à s'enraciner, laissant alors le terrain libre à d'autres sports collectifs comme le football et le basket-ball.<sup>12</sup>

Les crises que connaît le rugby dans les années 1930 liées aux scissions internes, aux mauvaises relations avec l'International Board et à la création du jeu à treize, limitent sa domination et facilitent la pénétration du football dans la région et notamment à Bordeaux, où un club professionnel prend la place du rugby au tournant de la seconde guerre mondiale<sup>13</sup>. Mais, malgré ces aléas, le rugby reste fortement implanté dans ses bastions du Sud et notamment dans les villes moyennes où il participe à la vie sociale, économique et politique<sup>14</sup> de la communauté. En s'intégrant aux rites et aux festivités, en créant ses hymnes et ses étendards, il devient l'expression elliptique de la communauté en action où le groupe n'existe que par les manifestations extérieures, montrant à ses membres qu'ils sont à l'unisson en partageant les mêmes émotions et en constituant une unité collective<sup>15</sup>.

La promiscuité géographique avec l'Angleterre semble avoir été l'élément déclencheur de l'arrivée du rugby à XV en France, par l'intermédiaire non pas de prisonniers ou de colons, mais d'étudiants ou hommes d'affaires anglais. En Australie, le sport s'est rapidement développé pour une raison évidente qui est celle de sa colonisation par les "créateurs" du sport : les Britanniques. Au sujet du rugby, en témoigne son entrée précoce dans le Board. Même si plusieurs événements politiques et historiques, comme la grande dépression au début des années 1930 et la seconde guerre mondiale, ont perturbé le développement du sport en Australie<sup>16</sup>, ce dernier est rapidement devenu un trait caractéristique de la vie australienne. Ainsi, le rugby à XV ne s'est pas développé dans des environnements identiques en Australie et en France.

### **Les pratiquants Australiens et Français en 2006**

Aujourd'hui, l'Australie compte 150 000 licenciés pour 20 millions d'habitants, la France 250 000 pour 60 millions d'habitants. Au prorata de la population totale de chacun des deux pays, l'Australie arrive aisément en tête quant aux licenciés de rugby avec 7,5 habitants sur 1000 contre 4,2 habitants sur 1000 en France. Si le rugby à XV comptabilisait autant de licenciés par nombre d'habitants en France qu'en Australie, sa fédération aurait le même nombre de licenciés que la fédération française de basket-ball (450 000). Ces chiffres imposants quant aux licenciés australiens laisseraient croire que le rugby à XV est un sport roi en Australie. Pourtant non, en Australie le rugby à XV occupe une place que l'on peut qualifier de mineure. Ainsi, pour rester dans un comparatisme rugbystique, les 150 000

---

<sup>12</sup> Jean-Pierre Augustin, Les espaces des sports collectifs : l'exemple du département des Landes. *Mappemonde*, 2, 1992, p. 29-31.

<sup>13</sup> Jean-Pierre Augustin, *Sport, géographie et aménagement*, Paris, Nathan, 1995.

<sup>14</sup> Jean-Pierre Augustin et Alain Garrigou, Les sports collectifs et l'affirmation emblématique des groupes. *Revue de l'économie sociale*, n°14, 1988, p 59-68.

<sup>15</sup> Jean-Pierre Augustin et Jean-Pierre Bodis, *Rugby en Aquitaine, histoire d'une rencontre*. Bordeaux, Auberon et CRLA, 1994.

<sup>16</sup> John Bloomfield, *Australia's Sporting Success, The inside story*, UNSW Press, Sydney, 2003.

joueurs de rugby à XV australiens sont trois fois moins nombreux que les joueurs de football australien et deux fois moins nombreux que les joueurs de rugby à XIII.

Le rugby à XV a, en France, une origine essentiellement scolaire. Ainsi, il s'est cantonné pendant longtemps aux couches sociales moyennes et supérieures de la nation, celles pour lesquelles l'enseignement était accessible. Dans la colonie pénitentiaire que constituait l'Australie, le rugby, bien qu'il fut approprié par la classe moyenne britannique, a développé des nuances en réponse à l'environnement colonial, impliquant une partie significative de la population des classes moyenne et ouvrière. Puis, suite à la séparation entre le rugby à XIII, devenu semi professionnel, et le rugby à XV resté amateur, une scission plus nette se créa dans le recrutement social : les classes ouvrières, pour compenser le manque à gagner, et les classes supérieures prônant l'amateurisme.

Avant d'en venir aux caractéristiques actuelles des joueurs de rugby dans ces deux pays, quelques données historiques sont nécessaires pour comprendre pourquoi les représentations des Français sont différentes de celles des Australiens quant au recrutement des joueurs de rugby dans leurs pays respectifs. En France, le rugby est considéré par beaucoup comme un sport dont le recrutement est populaire, alors qu'en Australie les représentations des individus penchent très nettement vers un recrutement des classes sociales aisées. En Australie, les licenciés de rugby ont gardé en tête la scission entre le rugby à XIII et le rugby à XV. Etant passé professionnel avant ce dernier, le rugby à XIII reste ancré comme étant le plus doté de moyens des deux rugbys. Le rugby à XV n'a en effet connu une professionnalisation que beaucoup plus tardivement, en 1995. Et, même si les nations de l'hémisphère Sud avaient une approche avancée par rapport aux nations de l'hémisphère Nord quant au passage de l'amateurisme au professionnalisme, cette avance constituait, avant tout aux yeux de leurs habitants un retard par rapport aux autres sports, et notamment ceux de balle ovale, le rugby à XIII mais aussi le football australien, pratiqués en masse. Ce sentiment semble encore être présent dans l'esprit des Australiens, qui voient donc dans le rugby à XV un sport dont le recrutement s'effectue encore et toujours au sein des classes sociales aisées. En effet, le rugby à XV était officiellement, jusqu'à récemment un sport peu rémunéré, de statut amateur, donc pratiqué par des individus venant essentiellement des classes aisées. Aujourd'hui cependant, la situation évolue. Pour preuve, alors que les transferts des joueurs semi professionnels ou professionnels voire amateurs de rugby ne s'opéraient qu'à sens unique, du rugby à XV au rugby à XIII, ils existent aujourd'hui du rugby à XIII au rugby à XV.

En France, cette question n'est d'actualité que de façon anecdotique. En effet, la culture française semble voir dans le rugby à XV et le rugby à XIII deux pratiques aux logiques trop différentes pour pouvoir se mélanger. Etonnant revirement de situation, car aux débuts du professionnalisme rugbystique, les joueurs de rugby à XV, désireux d'obtenir de leur pratique des indemnités supplémentaires, passaient du rugby à XV au rugby à XIII, et étaient alors accusés de professionnalisme.

### **Caractéristiques sociales des joueurs de rugby**

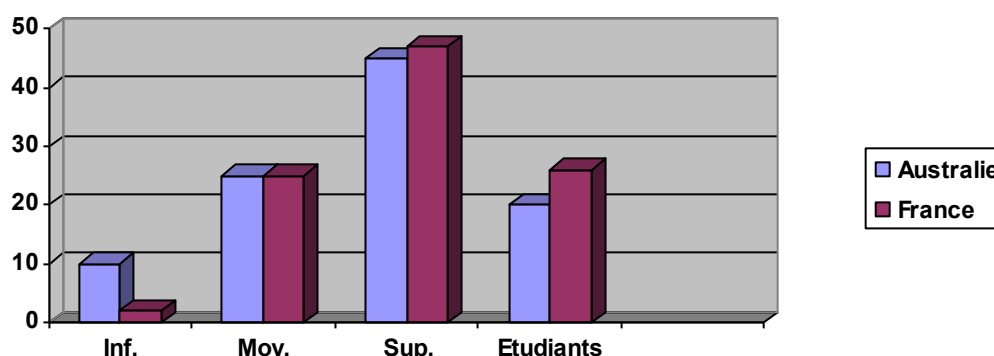
Aujourd'hui, le rugby français, contrairement au rugby australien est confronté à une chute de son nombre de licenciés. En Australie, l'organisation de la dernière coupe du monde de rugby en 2004 a suscité un engouement pour le rugby à XV malgré la grande concurrence avec le football australien et le rugby à XIII. La vitalité du rugby à XV se traduit également par la mutation de joueurs professionnels du rugby à XIII au rugby à XV, comme cela a été évoqué précédemment.

Un séjour d'une année à l'Université Macquarie (Sydney) a permis de réaliser une étude comparative, à l'aide de questionnaires, des licenciés australiens et français. Le modèle de l'échantillon probabiliste, c'est-à-dire une estimation ponctuelle avec pour principe le tirage au sort des clubs interrogés, a été choisi. La population d'enquête a été déterminée par de

simples critères : les sujets, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans et plus, devaient jouer et être licenciés dans un club de rugby à XV. Ainsi, des questionnaires exploitables de 180 joueurs de rugby en Australie et 193 joueurs de rugby en France ont été récoltés. Un extrait des données sociales émergentes de cette étude tirée d'un travail de thèse est présenté.<sup>17</sup>

Alors que la totalité des joueurs de rugby français interrogés sont de sexe masculin, 12% des Australiens interrogés sont de sexe féminin. L'échantillon des joueurs de rugby français et australiens interrogés se répartit au sein des mêmes classes d'âge, 70% ont entre 18 et 29 ans, 20% des Australiens et 25% des Français sont âgés de 30 à 39 ans.

Des chiffres très semblables sont retrouvés au sujet de la situation matrimoniale chez les joueurs de rugby, qu'ils soient Australiens ou Français : la moitié est célibataire, 15% sont mariés et 30% vivent maritalement. Le recrutement des classes sociales est pratiquement identique et ce quelle que soit la nationalité des joueurs : 45% des Australiens proviennent des classes supérieures, 47% chez les Français. 25% des classes moyennes sont retrouvées dans les deux pays. La différence la plus importante observée est celle concernant les classes populaires : 2% des joueurs de rugby français de l'échantillon en proviennent, contre 10% chez les Australiens. Une différence est également observable dans la classe des étudiants : 26% en France et 20% en Australie. Toutefois, les différences relevées entre l'Australie et la France ne sont pas significatives. Ces chiffres rappellent bien que malgré les représentations que se font les habitants de ces pays - le recrutement est perçu comme populaire en France et comme venant des classes supérieures en Australie - il est pourtant très similaire, comme le montre le graphique suivant.



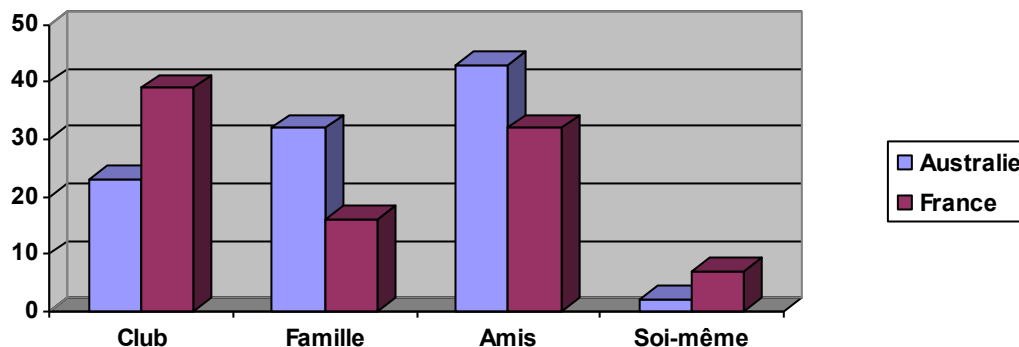
*Graphique 1 : La distribution des classes sociales des joueurs de rugby australiens et français*

On constate également qu'en Australie tout comme en France, les classes sociales dites "supérieures" sont surreprésentées alors que les classes sociales dites "populaires" y sont sous-représentées. Le recrutement ne semble donc pas s'être démocratisé.

Quant à l'apprentissage du rugby, il ne s'y fait pas par les mêmes intermédiaires : 40% des Français disent apprendre le rugby par l'intermédiaire d'un entraîneur au sein d'un club, alors qu'ils ne sont que 23% dans ce cas en Australie. En Australie, les premiers apprentissages sont majoritairement réalisés par l'intermédiaire d'amis ainsi que de la famille

<sup>17</sup> Hélène Joncheray, *Etude sociologique interculturelle des pratiquants de golf, de rugby et de surf, en Australie et en France*, Thèse Sciences Sociales, Soutenue publiquement le 08 décembre 2005 au Foyer des Professeurs, Université Paris V, Mention TH avec les félicitations du jury à l'unanimité, 2005 ; et PhD in Sociology, Macquarie University, Sydney, April 2006.

(respectivement 43% et 32%). Le rugby est également appris à l'université ou à l'école (19% des Australiens et 15% des Français). Comme le montre le graphique suivant, en France, les deuxième et troisième personnes participant à l'apprentissage du rugby sont les amis puis la famille, avec moins d'importance qu'en Australie.



Graphique 2 : L'apprentissage du rugby en Australie et en France

Pourtant, les membres de la famille impliqués dans la pratique rugbystique représentent le même pourcentage en France et en Australie : 43%.

Les joueurs de rugby australiens et français ont des caractéristiques proches quant à leurs origines sociales. Toutefois, quelques différences culturelles subsistent. Celle concernant l'apprentissage a été présentée. D'autres variables telles que les autres sports que les individus pratiquent, aimeraient pratiquer ou n'aimeraient pas pratiquer, ainsi que le temps accordé à la pratique (entraînement, compétition, transport) ont été étudiées.

Le fait qu'en Australie comme en France, le recrutement social soit identique, alors que l'histoire de la pratique y est différente, est un élément susceptible d'être expliqué par la mondialisation des activités physiques et sportives, et plus précisément des sports, ici le rugby à XV. Cette mondialisation semble atténuer des différences culturelles auparavant prégnantes. En France, beaucoup comparent le rugby à une petite famille regroupant les individus de toutes les classes sociales ; cette image ne correspond vraisemblablement pas à la réalité dans son recrutement social. Ce sont donc, on peut en faire l'hypothèse, les valeurs attachées au rugby qui lui donnent cette image sociale. Ces valeurs, constituantes de la logique externe de l'activité, ne sont manifestement pas ou plus celles qui influencent uniquement les individus dans leur choix de pratique. Au contraire, les pratiquants de rugby semblent, au moins dans ce cas précis, être influencés par la logique interne de l'activité. Le fait qu'en Australie comme en France, le recrutement social soit assez proche, alors que des éléments de la logique externe y sont différents, est un élément qui incite à penser dans ce sens et à poursuivre la réflexion.

## Conclusion

Le schéma commun de la diffusion sportive à partir d'un centre ou d'une région, doit être complété par la prise en compte du processus emblématique d'identification communautaire, qui permet aussi d'esquisser une explication à la genèse de la géographie sportive. C'est moins la nature du jeu qui est en cause, que l'investissement symbolique dont il est l'occasion, et à cet égard, on ne peut que remarquer la complémentarité géographique des zones de diffusion du rugby et du football en France. Dans l'emblématique sportive, l'essentiel est l'existence d'un terrain commun de rivalités, la présence d'un sport dans une communauté induisant une imitation de proximité par ses voisins et donc une rivalité mimétique. L'extension et les

limites de la diffusion sont liées à la contingence historique, et si le rugby a pu se développer dans le Sud-Ouest, c'est pour des raisons institutionnelles et du fait de son antécédence à tout autre sport emblématique. Le football, dont l'importation est postérieure, y a été partiellement contenu par un rugby plus développé qu'ailleurs, mais il a pu s'implanter dans des régions où le rugby était faiblement représenté, et a provoqué conjointement son repli sur ses fiefs. En Australie, la situation est plus complexe en raison de la diversité des jeux et des règles. L'analyse des pratiquants souligne des convergences et des différences. Convergences quant à la distribution des joueurs selon les groupes sociaux, et divergences quant à l'apprentissage, le rôle des clubs et des fédérations restant plus déterminant en France qu'en Australie. Mais les quelques éléments proposés dans cet article d'ouverture doivent être perçus comme des incitations à poursuivre le travail d'investigation. Il reste donc urgent de continuer des recherches utiles, mais toujours complexes, dans les comparaisons internationales.